



# Le P'tit Pirin



N°191  
NOVEMBRE 2020



## Le Mot du Maire

La commune a eu l'honneur d'accueillir le secrétaire d'Etat en charge de la transition numérique, Monsieur Cédric O, qui a inauguré l'antenne 4 G multi opérateurs située à la Tublerie. Depuis sa mise en fonction la qualité des communications téléphoniques mobiles s'est améliorée.

Vouillé les Marais est depuis plusieurs semaines en travaux pour le déploiement du réseau de fibre optique. Ces travaux sont totalement pris en charge par le Département et pilotés par Vendée Numérique. Le réseau très haut débit nécessite la reconstruction complète des lignes de télécommunications existantes. La mise en place de nouvelles lignes enterrées est en cours de finition. La prochaine étape consistera à mettre en place des nouveaux câbles en aérien. Dans cette phase de travaux, il est essentiel que les arbres situés le long des lignes téléphoniques soient élagués ou ébranchés afin de ne pas retarder l'avancement du chantier. **Il est à noter que pour assurer le bon fonctionnement et éviter la détérioration de ces lignes, il appartient aux riverains de réaliser régulièrement cet entretien sur le domaine privé.** La commune se chargeant du domaine public.

La pandémie progresse et nous oblige à revoir toutes nos habitudes. La salle des fêtes n'est plus accessible aux associations, la bibliothèque est fermée, les commerces alimentaires (épicerie et boucherie/charcuterie) resteront ouverts pendant cette période.

La 1ère réunion des jeunes s'est déroulée avant le confinement. Ces derniers ont choisi les couleurs des différents éléments du futur city stade à l'issue d'un vote. Il nous faudra attendre la fin du confinement pour organiser la mise en place d'un conseil des jeunes.

Je ne peux que recommander à toutes et à tous le respect des mesures sanitaires, qui restent, à ce jour, le seul moyen d'enrayer la pandémie.

**Christian DENÉCHAUD**

## INFOS UTILES

### Mairie

tous les matins

9 h - 12 h 30

Fermé le mercredi

Samedi matin 9 h - 12 h

Fermé le 1er samedi du mois

Tél. 02 51 52 55 04

Adresse mail :

mairie.vouille-les-marais@wanadoo.fr

Site internet :

www.vouille-les-marais.com

### Bibliothèque :

Les mercredis de 10 h à 12 h

Les samedis de 10h30 à 12 h

Adresse mail :

paradisdeslivres@orange.fr

Tél. 02 51 51 53 78

### A.D.M.R.

Centre de Soins

Tél. 02 51 56 71 38

Aides ménagères et travail-leuses familiales

Tél. 02 51 61 47 47

### Assistante Sociale de Vouillé

Permanence Mairie

de Chaillé les Marais

le vendredi matin

sur rendez-vous

Tél : 02.51.97.69.69

### Permanence Médicale

Tél : 02.51.44.55.66

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 SEPTEMBRE 2020

**PROJET SALLE MULTI SERVICES ÉCOLE** : Le Conseil Municipal a approuvé le programme de rénovation énergétique et réaménagement d'un local de l'école en salle de garderie et de restauration scolaire. Rénovation d'une surface de 100 m<sup>2</sup> pour un coût de estimatif de 123 900.00 € HT. Des demandes de subventions sont en cours à hauteur de 80 % du montant HT.

**PROJET CITY STADE** : Le Conseil Municipal valide le plan de financement de 39 880.00 €HT soit 47 856.00 €TTC. Le projet du city stade bénéficie pour le moment d'une subvention de 19 000 €. D'autres demandes de subventions ont été faites. Le projet devrait être subventionné à hauteur de 80% également.

**INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET RÉSEAUX A LA BIBLIOTHEQUE** : Le Maire est autorisé par le conseil municipal à signer les devis de 1 123.56 €TTC pour le raccordement du téléphone, 2 455.56 € TTC pour le raccordement à la fibre et 7 326.02 €TTC pour le raccordement électrique.

**PARKING COIFFEUR/BOUCHER** : Le Conseil Municipal décide de faire installer des arrêts voitures au sol afin que les véhicules ne reculent plus dans le grillage. Le devis de l'entreprise CFA de la Rochelle d'un montant de 276.31 € TTC a été accepté pour la fourniture des traverses en bois posées par l'agent communal. Le grillage va être refait courant novembre pour un montant de 773.10 € TTC.

Département de la Vendée



Le Bulletin Municipal, La Goule do Pirin est en préparation. La Mairie vous propose de faire part de la naissance de votre enfant, de votre mariage ou de votre arrivée sur la commune dans le bulletin municipal. Afin de respecter votre vie privée, nous vous remercions de bien vouloir remplir un formulaire de consentement que nous pouvons vous envoyer par mail ou que vous pouvez retirer en mairie. Les associations qui souhaitent faire paraître un article devront le faire parvenir sous format **word** à l'adresse mail de la mairie : [mairie.vouille-les-marais@wanadoo.fr](mailto:mairie.vouille-les-marais@wanadoo.fr) **avant le 15 novembre.** Merci

PROCHAINE REUNION DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
2 novembre 2020 à 20h00

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS sur rendez vous.  
Ce mois ci la mairie sera ouverte les samedis 14, 21 et 28 novembre

## COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

- ⇒ **10 h 30** : Rassemblement place de la mairie
- ⇒ **10 h 45** : Défilé jusqu'au cimetière  
Honneur aux Morts,  
Dépôt de la gerbe
- ⇒ **11 h 00** : Cérémonie au Monument, place de la Mairie,  
Dépôt de la gerbe, Honneur aux Morts,  
Allocution du Maire,

**Cérémonie sous réserve de la situation sanitaire actuelle**

### L'Amicale Laïque change de bureau

La Présidente : Julie DANET  
La Vice Présidente : Pascale GAY  
La Secrétaire : Lise ANGIBAUD  
La Vice Secrétaire : Clélia GERBAUD  
La Trésorière : Lise LOURENCO  
Le Vice Trésorier : Mathieu MORIN

Nous leur souhaitons bon vent dans leurs projets.

### La Vendée est passé en état d'urgence sanitaire.

Les rassemblements dépassant 6 personnes sur la voie publique sont interdits depuis le 17 octobre.

Les événements festifs sont interdits.

Le port du masque est obligatoire même en extérieur.

Le préfet de la Vendée en appelle plus que jamais à la responsabilité de tous et à respecter, collectivement et individuellement, l'ensemble de ces mesures ainsi que les gestes barrière, la distanciation physique et le port du masque.

Des attestations sont disponibles à la mairie.

### INFO



Nous vous invitons à être extrêmement vigilant avec les entreprises de poses de panneaux photovoltaïques. En effet, certaines peuvent être très convaincantes et vous faire signer des documents vous engageant que vous pourriez regretter par la suite.

De plus, nous vous recommandons d'être également prudent avec les sociétés de démarchage téléphonique qui souhaitent vous imposer un RDV.



## Féerie de Noël à Vouillé Les Marais

**Concours des plus belles maisons décorées !  
Participez en embellissant votre devanture  
de maison et faites rêver petits et grands  
par la magie de Noël !**

*Récompenses à gagner pour les meilleurs participants.*

### Ramassage des encombrants mercredi 13 novembre

Merci de déposer vos ferrailles ou encombrants en bord de route. Prévenir la mairie au 02.51.52.55.04 avant mardi 12 novembre. De plus, nous vous remercions de rentrer vos containers d'ordures ménagères après le passage du camion de ramassage selon vos possibilités évidemment. Les containers risquent de tomber sur la voie, de se casser ou de gêner la circulation.

### **Restauration des vitraux à l'église Saint Maixent**

Les vitraux colorés de l'église de la Commune étaient en très mauvais état et menaçaient de tomber avec le vent. Le Conseil Municipal avait décidé d'engager des travaux de réhabilitation en 2019, mais la crise sanitaire est passée par là, et la réfection à l'identique de ces vitraux a dû être repoussée. Aujourd'hui, en octobre 2020 les travaux ont repris sous la conduite de **Mme Cousin** artisan d'art, spécialiste du vitrail, dont l'atelier est à Coulon(79). Les vitraux retrouveront bientôt couleurs et lumière, après dépôt du vitrail lui-même, reconstitution en atelier, et remise en place à l'église. Ce projet d'un coût global de 15 454 euros est le suivant : Commune de Vouillé-les-Marais : 3090,80 € soit 20%

Département de la Vendée	: 9272,40 € "	60%
Région Pays de la Loire	: 3090,80 € "	20%

Car l'édifice, qui fait partie de notre patrimoine communal, est classé à l'inventaire des monuments historiques.

Si tout va bien, les travaux seront terminés pour la messe de Noël.

*Robert Pelletier Vouillé-les-Marais*

Département de la Vendée



**Tu es Vouillezais(e) ?  
Tu as entre 11 et 17 ans ?  
Tu as des idées pour ton village ?**

**Exprime toi !**

### **Viens rejoindre le Conseil des Jeunes !**

*Sais-tu que d'après la Convention Internationale relative aux droits de l'Enfant de 1989, tu as le droit à la liberté d'expression (articles 12 et 13) et à la liberté d'association et de réunion pacifique ?*

**PARTICIPER À UN CONSEIL DES JEUNES C'EST :**

- ✓ Se former en tant que citoyen actif
- ✓ Échanger, débattre, argumenter sur des projets collectifs
  - ✓ Mener une réflexion collective
  - ✓ Aboutir à des choix collectifs
- ✓ Participer à l'amélioration de la vie de la commune
  - ✓ S'impliquer dans des actions locales
  - ✓ Découvrir les acteurs des institutions locales
  - ✓ Être accompagné par des élus locaux

**ÊTRE UN JEUNE ÉLU C'EST :**

- ✓ Être un interlocuteur privilégié entre les élus et les jeunes membres et représenter ces derniers.
- ✓ Participer à la préparation du Conseil des Jeunes à l'aide des élus locaux (ordre du jour).

**Formulaire d'inscription à retirer en Mairie.**